Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke





Direction des ressources informationnelles et des technologies

GUIDE DE FORMATION / RÉFÉRENCE

Accès priorisé aux services spécialisés (APSS) Mise à jour : 12 octobre 2017

CONFIDENTIEL

Toute reproduction partielle ou totale du présent document pour des fins autres que le présent contrat est interdite sans l'autorisation écrite de l'organisme public.

Production

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke 295, rue Olivier Sherbrooke (Québec) J1H 1X4

Téléphone : 819 829-3400 Télécopieur : 819 829-2915

Rédaction

Direction des ressources informationnelles et des technologies

Révision

Direction des ressources informationnelles et des technologies

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date	Auteur	Commentaires	
0.3	2017-09-06	Pierre Cloutier	Version initiale pour révision	
0.4	2017-09-07	Pierre Cloutier	Corrections et ajustements	
0.5	2017-09-27	Pierre Cloutier	Corrections et ajustements	
0.6	2017-10-05	Stéphanie Dumas	Mise en page et corrections	
1.0	2017-10-12	Pierre Cloutier	Mise en page et corrections	

TABLE DES MATIÈRES

HISTORIQUE DES VERSIONS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
ACRONYMES	v
INTRODUCTION	1
OBJECTIF DU DOCUMENT	1
Portée	1
AUDITOIRE CIBLE	1
PROCESSUS D'ÉVOLUTION DU CONTENU/GOUVERNANCE	1
PRÉSENTATION DE SAFIR	2
STRUCTURE DES FORMULAIRES	3
Section 1 – Identification du patient	
Section 2 – Raisons de consultation et renseignements cliniques	5
Section 3 – Identification du médecin référent et du médecin de famille	9
RÔLES UTILISATEURS ET ÉTATS D'UNE DEMANDE	9
Rôles	9
ÉTATS D'UNE DEMANDE	10
En rédaction	10
A Compléter	10
Non vérifiée	10
En attente reception CRDS	
Reçue CRDS	
Annulée	
PROCESSUS D'ACHEMINEMENT	
	12
	10
ERRELIRS LORS DE L'ENVOLALI MÉDECINIOLI ALL CRDS	د⊥ ۱۲
MODIFICATION ET MISE A JOUR D'UNE DEMANDE	15
CHAMPS POUVANT ÊTRE MODIFIÉS	15
ANNULATION D'UNE DEMANDE	16

ACRONYMES

CIUSSS de l'Estrie – CHUS	Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CRDS	Centre de répartition des demandes de services
DMÉ	Dossier médical électronique
DRIT	Direction des ressources informationnelles et des technologies du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
GMF	Groupe de médecine familiale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NAM	Numéro d'assurance maladie
SAFIR	Service d'acheminement de formulaires informatisés et de suivi de requêtes

INTRODUCTION

OBJECTIF DU DOCUMENT

Ce document a pour objectif de soutenir le personnel de la première ligne pour la documentation et la gestion des demandes de consultation dans la solution du service d'acheminement de formulaires informatisés et de suivi de requêtes (SAFIR).

PORTÉE

La portée du document se limite à l'utilisation et au fonctionnement de SAFIR. Il n'explique pas le fonctionnement du dossier médical électronique (DMÉ).

AUDITOIRE CIBLE

Ce document s'adresse aux parties prenantes suivantes :

- Médecin, résident et infirmière
- Secrétaire médicale
- Fournisseur du DMÉ

PROCESSUS D'ÉVOLUTION DU CONTENU/GOUVERNANCE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) pour la mise en place de la présente solution. De ce fait, la responsabilité de la mise à jour de ce document appartient au CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Le fournisseur du DMÉ sera informé des modifications apportées à ce document et recevra la version la plus récente en respect à la procédure établie.

PRÉSENTATION DE SAFIR

Le service d'acheminement de formulaires informatisés et de suivi de requêtes (SAFIR) est une application développée par CIUSSS de l'Estrie – CHUS et est utilisée depuis 2014. Le MSSS, constatant les capacités de l'application, a mandaté le CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour la mise en place de la présente solution.

SAFIR se positionne entre les cabinets utilisant un DMÉ certifié et les CRDS. Nous gérons les formulaires, la conformité administrative et aiguillons les demandes de services afin de les acheminer au bon CRDS associé.



STRUCTURE DES FORMULAIRES

Les formulaires se divisent en trois grandes sections, identiques d'une spécialité à l'autre. La première section, l'identification de l'usager, est préalablement remplie par les informations se trouvant dans vos dossiers patients électroniques. La seconde section représente les raisons de consultation et les renseignements cliniques pertinents. D'ailleurs, c'est la seule section dont le contenu varie selon la spécialité sélectionnée. La dernière section, soit l'identification du médecin référent et le médecin de famille, est aussi préalablement remplie.



Boutons d'action

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PATIENT

À l'ouverture du formulaire, cette section contient déjà toutes les informations exigées. Elles proviennent directement de votre dossier médical électronique (DMÉ).

	1 Demande de consi	2 3		4 État : En rédaction	
	Attentior : Consulter les ale	tes cliniques ici et favoriser les protocoles de l'Acc	ueil clinique (si disponibles) av	vant de remplir ce formulaire.	
	Nom de amille de l'usager *	Cloutier-Test	Prénom de l'usager *	Loïc-Test	
8-	Numéro assurance maladie *	CLOL800825	Expiration (AAMM) *	1905	5
7-	Date de naissance (AAAA- MM-JJ) *	1980-08-25	Sexe *	⊖ F ⊛ M ⊖ I	
-	Numéro de téléphone 1	819-789-9876	Numéro de poste 1	123	
	Numéro de téléphone 2	819-123-4321	Numéro de poste 2	456	
	Nom de famille de la mère	Audet	Prénom de la mère	Jacinthe	
_	Adresse	295 rue Olivier	Ville	Sherbrooke	
6	Code postal non présent	🔲 Inconnu 🔲 Résidant à l'extérieur du Québec	Code postal *	J1H1X4	
\bigcirc	Courriel	test@safir.gouv.qc.ca	Comment rejoindre l'usager	▼	

1	Les champs obligatoires sont identifiés par une étoile rouge *. Ces champs doivent être documentés pour pouvoir acheminer la demande au CRDS.		
2	Les alertes cliniques présentes à l'endos du formulaire papier sont accessibles par ce bouton.		
3	Les boutons avec un point d'interrogation remettent d'afficher une fenêtre d'aide concernant la section. Les informations présentées se retrouvaient à l'endos du formulaire papier.		
4	État actuel de la demande. Les différents états possibles sont présentés à la section « États d'une demande ».		
5	Les champs grisés ne peuvent être modifiés. Ces informations étant puisées à partir de votre DMÉ, elles doivent être modifiées dans le dossier de l'usager avant de pouvoir acheminer une demande de consultation. Seuls les champs associés aux numéros de téléphone, au courriel et au moyen pour rejoindre l'usager peuvent être modifiés dans cette section.		
6	Si l'usager ne réside pas au Québec ou n'a pas de code postal, l'option « Inconnu » ou « Résident à l'extérieur du Québec » doit être sélectionnée.		
	Code postal non present Inconnu Residant a l'exterieur du Québec Code postal		
7	 Date : AAAA-MM-JJ Téléphone : 111-111-1111 		
8	En cas d'absence d'un numéro d'assurance maladie (NAM), un menu déroulant apparait afin de choisir une raison justificative. 8 Numéro assurance maladie		
	Justification absence NAM * Expirée ou jamais demandée		

SECTION 2 – RAISONS DE CONSULTATION ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

DRS/A	Angine		 	
+ Troub	les du rythme			
+ MCAS				
+ Synco	ре			
+ Dyspn	née/ Insuffisance cardiaqu	e		
+ Valvul	lopathie			
Autre raiso	on de consultation			Priorité clinique
Autres rappo	orts			
Renseig	nements clinique	es pertinents ?		
Renseig	nements clinique	es pertinents ?		

1	Permet de visualiser les raisons de consultation sous cette catégorie.
2	Les raisons de consultation ont été regroupées par grande catégorie. Bien que le visuel soit différent, les raisons de consultation présentées sont les mêmes que le formulaire papier.
3	Ce champ est utilisé seulement pour y inscrire une raison de consultation qui serait absente de la liste proposée par le formulaire. Bien qu'il n'y ait pas une étoile rouge * pour la priorité clinique, celle- ci est obligatoire pour acheminer votre demande au CRDS.
4	Au niveau des renseignements cliniques pertinents, la justification du changement de priorité et les prérequis n'ont plus à y être inscrits. De nouveaux champs ont été ajoutés pour répondre spécifiquement à ces deux éléments.
5	Les documents autre que des prérequis, attachés à la demande, seront affichés à cet endroit. Selon l'implantation de SAFIR effectuée par votre fournisseur, il est possible de joindre des documents à une demande qui ne seraient pas des prérequis.

Choix d'une raison de consultation

Pour choisir une raison de consultation, vous devez agrandir la catégorie en cliquant sur le bouton + et cocher la raison souhaitée.



Notez qu'une seule raison de consultation peut être sélectionnée par demande de services. C'est pourquoi, dès que vous en sélectionnez une, les autres raisons n'apparaissent plus à l'écran.

Raison de consultation ?	Échelle de priorité clinique : A : \leq 3 jrs B : \leq 10 jrs C : \leq 28 jrs D : \leq 3 mois E : \leq 12 mois	
+ DRS/Angine		
+ Troubles du rythme		
- MCAS		
🔲 Suivi post infarctus de moins d'un	an [D] Priorité associée à la raison de consultation —————	
Suivi post infarctus de plus d'un a		E
MCAS sans événement récent [E]		E

Ajout de prérequis de type justification

Lorsqu'un préalable de type « justification » est demandé, vous n'avez qu'à utiliser le champ se trouvant immédiatement sous la mention « Prérequis : justifier » pour venir indiquer des précisions.

Raison de consultation ?	Échelle de priorité clinique : A : < 3 jrs B : < 10 jrs C : < 28 jrs D : < 3 mois E : < 12 mois	
- MCAS U		
Suivi post infarctus de plus d'un au Prérequis : justifier	n [E]	
		E

Ajout/suppression de prérequis - Rapport/document à joindre

La procédure d'ajout de rapports ou de tout autre document à une demande de service est différente d'un fournisseur DMÉ à l'autre. Par contre, pour la plupart, l'ajout s'effectue une fois la demande de service créée et par l'intermédiaire d'une fonctionnalité au niveau du DMÉ.

Il est possible de **joindre les rapports avant l'envoi au CRDS**, ce que nous recommandons fortement pour faciliter l'analyse de la demande par le personnel clinique du CRDS. Cependant, il est aussi possible d'envoyer les rapports une fois la demande de service acheminée. Le CRDS sera informé et recevra les modifications apportées.

Raison de consultation	Échelle de priorité clinique : A : \leq 3 jrs B : \leq 10 jrs C : \leq 28 jrs D	: ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois
- Perturbations du bilan h	épatique 4	
ALT entre 201 – 500 UI et (Prérequis : écho abdominale)	INR normal [B] demandée, joindre bilan hépatique, FSC, créatinine, albumine et INR) 4	В
Modifier la priorité		
Autres rapports		
Prérequis .		
Échographie abdominale	test2.txtEnlever le fichier test3.txtEnlever le fichier	Prérequis non disponible
Bilan hépatique		Prérequis non disponible Raison non disponibilité
Rapport FSC	◆ ┐	Prérequis non disponible
Rapport créatinine		🔲 Prérequis non disponible
Rapport albumine		Prérequis non disponible
Rapport INR		Prérequis non disponible
-	2	-
1 2 Affiche la liste	des prérequis nécessaires au traitement de la demande	
Possibilité d'in cochée, SAFIR	diquer au CRDS la non-disponibilité d'un prérequis et la ne considère plus le prérequis comme étant manguant	raison. Lorsque cette case est à la demande.

Liste des fichiers attachés pour ce prérequis. Vous pouvez visualiser les documents en cliquant sur le lien bleu ou les supprimer en utilisant le bouton « Enlever le fichier ».

Modification de la priorité

Pour modifier la priorité d'une raison de consultation, vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton « Modifier la priorité » et une fenêtre s'ouvrira; sélectionnez la nouvelle priorité et y inscrire la justification.

> Étape 1

(4)

Raison de consultation ?	Échelle de priorité clinique : A : \leq 3 jrs B : \leq 10 jrs C : \leq 28 jrs D : \leq 3 mois E : \leq 12 mois	
- Ictère / Cancer U		
Ictère avec bilirubine totale > 60 ou > 40 avec dilatation des voies biliaires à l'échographie avec INR normat [B] (Prérequis : joindre bilan hépatique, FSC, créatinine, albumine et INR)		
Modifier la priorité	Priorité associée à la raison de consultation	
Autres rapports		

> Étape 2

Modification priorité clinique

Raison de consultation	Ictère avec bilirubine totale > 60 ou > 40 avec dilatation des voies biliaires à l'échographie avec INR normal $[B]$
Priorité	A B C D E E Choisir la priorité souhaitée Choisir la prioritée souhaitée sou
Justifier le changement de priorité *	Écrire la justification
Fermer le dialogue	La justification du changement est obligatoire pour acheminer le formulaire au CRDS

> Résultat

Raison de consultation ? Échelle de priorité clinique : $A : \le 3$ jrs $B : \le 10$ jrs $C : \le 28$ jrs $D : \le 3$ mois $E : \le 12$ mois			
- Ictère / Cancer U			
Ictère avec bilirubine totale > 60 (Prérequis : joindre bilan hépatique, Justifier le changement de priorité * Écrire la justification	ou > 40 avec dilatation des voies biliaires à l'échographie avec INR FSC, créatinine, albumine et INR)	normal (B)	A
Modifier la priorité		Priorité initiale associée à la raison de consultation	Nouvelle priorité demandée
Permet de remodifier la priorité			

x

SECTION 3 - IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉFÉRENT ET DU MÉDECIN DE FAMILLE

Nom du médecin référent *		Prénom du médecin référent *	
Nº de permis *			
Le numéro de téléphone du point de service *		Numéro de poste	
Le numéro de télécopieur *			
Nom du point de service *			
Médecin de famille			
Médecin de famille	🔲 Idem au médecin référent 📃	Usager sans médecin de famille	-
Nom du médecin de famille *			
Prénom du médecin de famille *			
Nom du point de service *			
Référence nominat Si vous désirez une référence	tive (si requis) ?	rvice en particulier	1
Envoyer au CRDS À co	ompléter		
(4)			

	informations. Pour les autres corps d'emploi, il est possible d'inscrire l'information manuellement.
2	Selon votre DMÉ, il se peut que cette section soit déjà complétée. À noter, qu'il y a une case « Idem au médecin référent » et « usager sans médecin de famille ».
3	Le rôle de ce champ est le même que pour la version papier.
4	Les boutons affichés sont en fonction du rôle de la personne (Médecin, infirmière, etc.) et de l'état de la demande (À compléter, Non vérifiée, Reçue CRDS, etc.)

RÔLES UTILISATEURS ET ÉTATS D'UNE DEMANDE

RÔLES

Le rôle qui vous est attribué permet de déterminer les formulaires auxquels vous avez accès ainsi que les différentes actions possibles à l'intérieur de ceux-ci. Il existe quatre rôles distincts au niveau de SAFIR :

- Médecin
- Infirmier
- Résident

ÉTATS D'UNE DEMANDE

Le cycle de vie d'une demande de service est représenté par différents états. Ces états sont appliqués selon les actions des personnes impliquées tout au long du processus.

EN RÉDACTION

État initiale lors de la création d'une nouvelle demande de service. Cet état est temporaire et correspond à un document qui n'aurait jamais été sauvegardé. Vous devez effectuer une action (bouton au bas du formulaire) afin d'enregistrer la demande.

Rôle	Action possible	
Médecin	À compléter	
	Envoyer au CRDS	
Infirmiar(àra) (Résident	 À compléter 	
lillinner(ere) / Resident	 À vérifier par médecin 	
Autre (Soutien administratif)	 À vérifier par médecin 	

À COMPLÉTER

Cet état est destiné aux personnes assurant le soutien administratif du cabinet. Un médecin peut mettre une demande « À compléter » afin que l'agente administrative vienne joindre les prérequis avant l'envoi de la demande au CRDS. Cet état peut aussi être utilisé lorsque le médecin souhaite que l'agente administrative modifie les données démographiques de l'usager.

Rôle	Action possible	
	À compléter (équivaut à « Enregistrer »)	
Médecin	Envoyer au CRDS	
	Annuler la demande	
	 À compléter (équivaut à « Enregistrer ») 	
Infirmiar(àra) / Rásidant	 À vérifier par médecin 	
inininiei (eie) / Kesident	 Envoyer au CRDS (disponible si le médecin a déjà vérifié la demande) 	
	Annuler la demande	
	À compléter (équivaut à « Enregistrer »)	
Autre (Soutien administratif)	 Envoyer au CRDS (disponible si le médecin a déjà vérifié la demande) 	
	Annuler la demande	

NON VÉRIFIÉE

Cet état regroupe toutes les demandes pour lesquelles le médecin doit effectuer une vérification avant de l'envoyer au CRDS. Aucune demande ne peut être envoyée au CRDS sans qu'un médecin ait été impliqué. Donc, un résident, un infirmier ou une agente administrative pourrait initier une demande pour ensuite la faire vérifier par le médecin.

Rôle	Action possible	
Médecin	 À compléter 	
	 À vérifier par médecin (équivaut à « Enregistrer ») 	
	Envoyer au CRDS	
	Annuler la demande	

Infirmiar(àra) / Pásidant	À vérifier par médecin (équivaut à « Enregistrer »)
Infinite (ere) / Resident	Annuler la demande
Autre (Soutien administratif)	 À vérifier par médecin (équivaut à « Enregistrer »)
	Annuler la demande

EN ATTENTE RÉCEPTION CRDS

État temporaire le temps de recevoir l'accusé réception du CRDS. Une fois l'accusé reçu, l'état changera automatiquement pour « Reçue CRDS ».

Rôle	Action possible
Médecin	Envoyer au CRDS
	Annuler la demande
Infirmier(ère) / Résident	Envoyer au CRDS
	Annuler la demande
Autre (Soutien administratif)	Envoyer au CRDS
	Annuler la demande

REÇUE CRDS

État temporaire le temps de recevoir l'accusé réception du CRDS. Une fois l'accusé reçu, l'état changera automatiquement pour « Reçue CRDS ».

Rôle	Action possible
Médecin	Envoyer au CRDS
	Annuler la demande
Infirmier(ère) / Résident	Envoyer au CRDS
	Annuler la demande
Autre (Soutien administratif)	Envoyer au CRDS
	Annuler la demande

EN ATTENTE D'ANNULATION CRDS

État temporaire le temps de recevoir la confirmation du CRDS. Une fois la confirmation reçue, l'état changera automatiquement pour « Annulée ».

Rôle	Action possible
Médecin	Aucune
Infirmier(ère) / Résident	Aucune
Autre (Soutien administratif)	Aucune

Annulée

État permanent, représentant une demande qui a été annulée. Une fois annulée, il est impossible de la « réactiver ».

Rôle	Action possible
Médecin	Aucune
Infirmier(ère) / Résident	Aucune
Autre (Soutien administratif)	Aucune

PROCESSUS D'ACHEMINEMENT

Voici les principaux cas d'utilisation permettant d'illustrer les processus supportés par SAFIR. Afin d'alléger le document, les échanges répétitifs entre deux mêmes acteurs ont été omis. Cependant, une demande pourrait « voyager » d'une agente administrative à un médecin plusieurs fois sans problème.

CRÉATION PAR UN MÉDECIN



Scénario 2 : Implication du soutien administratif



^{*} Les champs obligatoires et les formats exigés sont nécessaires pour se rendre à l'étape suivante. Les règles de validation sont appliquées avant l'envoi au médecin et avant l'envoi au CRDS afin d'assurer la conformité administrative du formulaire.

Scénario 3 : implication d'une agente administrative et revalidation finale par le médecin



CRÉATION PAR UNE INFIRMIÈRE, RÉSIDENT OU SOUTIEN ADMINISTRATIF



Scénario 4 : vérification par le médecin avant l'envoi au CRDS

^{*} Les champs obligatoires et les formats exigés sont nécessaires pour se rendre à l'étape suivante. Les règles de validation sont appliquées avant l'envoi au médecin et avant l'envoi au CRDS afin d'assurer la conformité administrative du formulaire.

Scénario 5 : vérification par le médecin et implication du soutien administratif avant l'envoi au CRDS



Scénario 6 : implication du soutien administratif avant la vérification du médecin



^{*} Les champs obligatoires et les formats exigés sont nécessaires pour se rendre à l'étape suivante. Les règles de validation sont appliquées avant l'envoi au médecin et avant l'envoi au CRDS afin d'assurer la conformité administrative du formulaire.

ERREURS LORS DE L'ENVOI AU MÉDECIN OU AU CRDS

Si la demande ne respecte pas toutes les règles de validation (champs obligatoires, formats exigés), il vous sera impossible d'envoyer le formulaire au CRDS ou de l'envoyer à un médecin pour vérification. Vous obtiendrez un message d'erreur lors de la soumission et les éléments problématiques seront identifiés au haut du formulaire.

Exemple :

Plusieurs erreurs de validation ont été détectées.	
ОК	
Le numéro de téléphone 1 (incluant l'indicatif régional) ou l'adresse courriel de l'usager est obligatoire. Fi Au moins une raison de consultation doit être sélectionnée, sinon, le champ « Autre raison de consultat Le numéro de permis d'exercice est obligatoire (longueur maximale 7). Format invalide - No. de permis Le numéro de téléphone du point de service (incluant l'indicatif régional) est obligatoire. Format 999-99 Le numéro de télécopieur du point de service (incluant l'indicatif régional) est obligatoire. Format 999-99	ormat 999-999-9999 ion » doit être complété. doit être 99999 ou 9999999 9-9999 99-9999
Demande de consultation en Cardiologie ?	État : En rédaction

MODIFICATION ET MISE À JOUR D'UNE DEMANDE

Il est possible de modifier une demande et soumettre la mise à jour au CRDS. Vous n'avez qu'à rouvrir un formulaire déjà envoyé au CRDS (état : Reçues CRDS). Donc, en cas de non-conformité clinique, selon la situation, vous avez la possibilité d'apporter les modifications demandées et de mettre à jour la demande.

Important : Une fois les modifications effectuées, vous devez cliquer sur le bouton « Envoyer au CRDS » afin d'enregistrer et de communiquer les changements.

CHAMPS POUVANT ÊTRE MODIFIÉS

- Section 1 Identification de l'usager
 - Les numéros de téléphone pour rejoindre l'usager
 - L'adresse courriel
 - Comment rejoindre l'usager
- Section 2 Raisons de consultation et renseignements cliniques
 - Tous les champs peuvent être modifiés dans cette section

> Section 3 - Identification du médecin référent et du médecin de famille

Médecin référent

- Le numéro de téléphone du point de service / Numéro de poste
- Le numéro de télécopieur
- Nom du point de service

Médecin de famille

- Nom du médecin de famille
- Prénom du médecin de famille
- Nom du point de service

ANNULATION D'UNE DEMANDE

Une demande peut être annulée au besoin, avant ou après l'acheminement au CRDS. Si la demande avait déjà été acheminée, lors de l'annulation, celle-ci tombera en état « En attente d'annulation CRDS » le temps de recevoir la confirmation. Une fois l'annulation confirmée, la demande deviendra en état « Annulée ».

L'annulation est accessible à tous les rôles (médecin, infirmière, etc.), et ce, dans tous les états. Vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton « Annuler la demande » se trouvant au bas du formulaire.

Annuler la demande